



## Construire une serre en zac

Par **fred1967**, le **17/08/2010** à **10:02**

Bonjour,  
j'ai emmenager dans la ZAC centre ville de couëron en décembre ,je souhaite y mettre une serre de 3.09 x 3.80 avec une hauteur faitage de 2.50 le tout réhaussé de 40cm en parpaings.la serre sera a 3.50m de ma cloture mais la mairie ne veut pas prendre mon dossier de declaration préalable sous le prétexte qu'elle ne sait pas si en ZAC j'ai le droit de la mettre a l'endroit que j'ai choisi.

CDt M.Pabois

Par **elydaric**, le **18/08/2010** à **19:09**

Bonjour,

Vous pouvez consulter le règlement de la ZAC pour savoir si votre projet est réalisable. Mais normalement, la mairie devrait être capable de vous renseigner...